



## Concours Emergence, après l'optimisme, place à la prise de risque

mardi 15 septembre 2015, par [lpe](#)

Pour sa 5e édition, le concours Emergence, créé par la Chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle en partenariat avec le journal Sud Ouest, passe à l'action. De l'optimisme, l'an passé, le fil rouge de cette saison sera axé sur la prise de risque.

Résolument basé sur l'entrepreneuriat, l'innovation, Emergence est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable en Charente-Maritime, mobilisant chaque début d'année plus de 700 acteurs économiques locaux pour la remise des trophées.

*"Le risque permet de sortir du conformisme pour donner corps à une démarche de créativité qui est l'essence de tout projet d'entreprise" explique Robert Butel, président de la CCI et par ailleurs expert comptable, avant d'ajouter "Mais la prise de risque implique aussi d'autres comportements : c'est apprendre et accepter de se tromper, c'est déplaire parce qu'un projet oblige à prendre des décisions difficiles, c'est parfois l'échec qui est souvent trop stigmatisé en France. Pourtant, c'est en risquant de nouveaux comportements, en osant l'inhabituel que nous progressons. Si l'entreprise n'a pas le monopole du risque, c'est bien dans ce cadre qu'il est le plus présent, le plus recherché et souvent le plus contrôlé. Les risques qui valent la peine d'être pris ne sont pas forcément les plus spectaculaires. Des petits changements dans nos relations avec les autres, de nouvelles attitudes face à l'avenir suffisent parfois à la prise de risque. Cette disposition matérialise la volonté de croire en l'avenir et de s'y projeter. C'est le point commun de toutes celles et ceux qui entreprennent et qui participeront à la cinquième édition d'Emergence, les trophées de l'entreprise."*

Le concours Emergence en pratique :

- Date limite des inscriptions le 27 novembre 2015
- Du 7 au 11 décembre 2015, délibérations du pré-jury constitué de professeurs de Sup de Co, de chefs d'entreprise et de personnalités du monde de l'économie. Il désignera 3 nominés dans chaque catégorie.
- Soirée de remise des Trophées le 20 janvier 2016 à l'Espace Encan de La Rochelle à partir de 18 h 30.
- Ce concours est ouvert à toutes les entreprises de Charente-Maritime, toutes tailles et tous secteurs d'activité confondus. Les entreprises doivent justifier d'un siège social ou d'un établissement dans le département. Elles exercent leur activité sous forme de société (EURL, SARL, SA, SAS ou autres) ou en entreprise individuelle.
- Une entreprise peut candidater dans plusieurs catégories, à condition de remplir un dossier par catégorie. Les lauréats des éditions précédentes ne peuvent pas s'inscrire pour le concours de 2016. Les 5 catégories : Prix de l'innovation commerciale / Prix de l'innovation produit / Prix de la responsabilité sociétale / Prix de la dynamique commerciale en milieu rural / Prix de la jeune entreprise
- Le prix Graine d'entrepreneur récompensera un étudiant pour un projet de création d'entreprise. Les participants seront retenus par un jury qui délibérera en décembre 2015, à partir d'une présentation de

leurs projets de création d'entreprise. Le 20 janvier, soir de la remise des prix, ils auront 3 minutes pour présenter leur projet. C'est le public en direct qui désignera le vainqueur comme l'an passé. Il bénéficiera d'un accompagnement personnalisé par les services de la CCI La Rochelle.

Lors de la 4e édition qui s'est déroulée le 22 janvier 2015, 108 entreprises de Charente-Maritime ont participé au concours.

Toutes les informations : <http://emergence.larochelle.cci.fr/le-concours-2016>